



Ordonnance de télécom CRTC 2016-478

Version PDF

Référence : 2016-459

Ottawa, le 9 décembre 2016

Diverses compagnies – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	AMT 499 Tarif général – Modalités d'extension révisées pour Centrex	4 novembre 2016	21 novembre 2016
Bell Canada	AMT 7513 Tarif général – Programme amélioré de réductions pour les employés	2 novembre 2016	21 novembre 2016
La Compagnie de téléphone de St-Victor	AMT 50 Tarif général – Modalités de service – Dépôt de garantie (taux d'intérêt)	4 novembre 2016	21 novembre 2016
La Compagnie de Téléphone Upton Inc.	AMT 51 Tarif général – Modalités de service – Dépôt de garantie (taux d'intérêt)	4 novembre 2016	21 novembre 2016

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale